

CHAPITRE 8

ÉMERGENCE ET DISPARITION DES PARTIS

PAR

ÉMILIE VAN HAUTE

PROFESSEURE DE SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

I. — LA GENÈSE DES PARTIS POLITIQUES : UNE APPROCHE SOCIO-HISTORIQUE CLASSIQUE

Sans les envisager nécessairement comme incontournables ou essentiels au bon fonctionnement démocratique d'un État, on ne peut que constater que les partis politiques jouent un rôle central dans la vie politique des démocraties représentatives. Ils interviennent dans les processus de mobilisation et de représentation des citoyens, contribuent à l'agrégation et l'articulation des intérêts, au recrutement du personnel politique, ou encore à l'élaboration des gouvernements et à la formulation des politiques publiques⁽¹⁾. La Belgique n'échappe pas à ce constat. Au contraire, elle a souvent été caractérisée comme une « partitocratie »⁽²⁾. Dès lors, la question de l'émergence des partis et de leur disparition revêt toute son importance dans le contexte belge. Il est difficile d'appréhender les évolutions du système politique et électoral de la Belgique sans s'arrêter sur le destin des partis qui composent et agissent au sein de ces systèmes. En conséquence, cette contribution vise à présenter l'évolution du système partisan en Belgique de manière dynamique. L'objectif est de tenter d'éclairer les mécanismes menant à l'apparition de nouveaux venus sur la scène politique, ou leur disparition.

(1) G. SARTORI, « Party Types, Organisation and Functions », *West European Politics*, vol. 28, n° 1, 2005.

(2) K. DESCHOUWER, L. DE WINTER et D. DELLA PORTA, « Partitocracies between Crises and Reforms : The Case of Belgium and Italy », *Res Publica*, vol. 38, n° 2, 1996.

Pour cela, nous avons mobilisé l'approche génétique des partis. Cette approche, développée à la fin des années 1960, vise à expliquer l'émergence de systèmes de partis en Europe occidentale. Elle met en évidence le rôle des partis comme vecteurs d'idées, comme organes porteurs de projets politiques. Lipset et Rokkan sont les ambassadeurs de cette approche, initialement systémique et multidimensionnelle⁽³⁾. Pour les auteurs, les clivages (conflits structurels) se distinguent des tensions (conflits conjoncturels). La traduction des conflits structurels dans le système de partis s'articule autour du trinôme : contradiction, conflit, clivage. Les contradictions sont des antagonismes naissants dans les sociétés, exprimées par des luttes ou actions violentes. Ces contradictions profondes peuvent se muer en conflits, contradictions régulées autour d'un projet politique. Ces conflits peuvent être institutionnalisés, médiatisés par les partis. On parle alors de clivage. L'aspect organisé spécifique du clivage par rapport à d'autres types d'enjeux ou divisions se couple d'un caractère homogène, fermé, et conscient des groupes organisés⁽⁴⁾. Les auteurs identifient deux révolutions principales ayant marqué le développement politique de l'Europe occidentale : les révolutions nationale et industrielle.

Ces révolutions auraient généré quatre clivages à l'origine des formations politiques en Europe occidentale : Église/État, centre/périphérie, possédants/travailleurs et rural/urbain. Ces clivages peuvent présenter des configurations différentes en fonction de la société dans laquelle ils se développent. Ils peuvent s'entrecroiser, donnant naissance à des familles de partis sur l'ensemble des versants et générant un multipartisme, caractéristique de l'Europe médiane. Ils peuvent également se superposer, renforçant les oppositions originelles, et générant des systèmes bipolaires, voire bipartites. Enfin, un clivage peut dominer les autres, plus faibles. Le constat de stabilité des systèmes partisans et des comportements électoraux en Europe depuis les années 1920 a généré la thèse du gel des clivages.

Cette approche génétique a suscité des débats. Plus précisément, deux débats retiennent notre attention. Le premier vise le caractère uni- ou multidimensionnel de l'approche. Certains auteurs se concentrent sur un repérage historique des conflits structurels ayant engendré les partis, et ignorent les évolutions potentielles et leur position sur les autres lignes de fracture⁽⁵⁾. D'autres y voient une forme de réductionnisme et plaident pour une prise en compte de la multiplicité des conflits dans l'identification des projets des partis politiques et l'explication de l'évolution des

(3) S.M. LIPSET et S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

(4) S. BARTOLINI, « La formation des clivages », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005.

(5) D.-L. SEILER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 2000.

systèmes partisans⁽⁶⁾. Dans ce chapitre, nous proposons une approche multidimensionnelle mais néanmoins hiérarchisée de la genèse et du développement des partis et de leurs projets. À cet effet, nous mobilisons une analyse diachronique permettant à la fois d'identifier le clivage fondateur des partis politiques en Belgique et le cœur originel de leur doctrine, mais également les évolutions dans le temps et les repositionnements éventuels.

Le deuxième débat s'articule autour de la question de l'actualité du modèle et de la prise en compte des nouveaux partis apparus en Europe occidentale après la parution de l'ouvrage de Lipset et Rokkan, tels les partis verts et de gauche et droite radicales. Le débat met face à face trois positions. Certains auteurs postulent la prescription du modèle⁽⁷⁾, position que nous ne soutenons pas pour le cas belge. D'autres contestent l'idée même d'un gel des clivages⁽⁸⁾. Enfin, un troisième courant défend l'idée d'un dégel des clivages. Parmi ces thèses, celle de la « révolution silencieuse » culturelle post-matérialiste se fonde sur les travaux d'Inglehart⁽⁹⁾. Cette révolution postule qu'une nouvelle polarisation entre valeurs post-matérielles et valeurs culturelles traditionnelles serait apparue⁽¹⁰⁾. Celle-ci aurait engendré la naissance de nouveaux partis, mais aussi un repositionnement des anciennes formations politiques. Flanagan nuance la thèse d'Inglehart. Il oppose matérialistes (*old politics*) et non-matérialistes (*new politics*), qu'il décline sur un second axe opposant libéralisme (*new left*) et autoritarisme (*new right*)⁽¹¹⁾. Frogner propose pour sa part l'hypothèse d'une « révolution mondialiste », liée au processus de dépassement des frontières sur les plans politique et économique⁽¹²⁾. Il

(6) R. ROSE et D. URWIN, « Social Cohesion, Political Parties and Strains in Regimes », *Comparative Political Studies*, vol. 2, n° 1, 1969, pp. 7-67 ; J.T. HOTTINGER, « La "carte conceptuelle" de Stein Rokkan et le problème de la classification des partis », in G. HERMET *et al.* (dir.), *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998, pp. 11-24 ; P. BRÉCHON, *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999.

(7) M. FRANKLIN, « The Decline of Cleavage Politics », in M. FRANKLIN, Th. MACKIE et H. VALEN (dir.), *Electoral Change : Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, New York, Cambridge University Press, pp. 383-431.

(8) J. HOTTINGER, « Le dégel des clivages ou une mauvaise interprétation de la théorie de Lipset et Rokkan », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, n° 1, 1995, pp. 47-59 ; S. BARTOLINI et P. MAIR, *Identity Competition and Electoral Availability*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

(9) R. INGLEHART, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

(10) R. INGLEHART et S. FLANAGAN, « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, 1987, pp. 1289-1303.

(11) C'est la contre-révolution silencieuse d'Ignazi. P. IGNAZI, « The Silent Counter-Revolution. Hypotheses on the Emergence of Extreme-Right Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, n° 1, 1992, pp. 3-34.

(12) A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, pp. 281-302.

avance deux clivages en formation, issus de cette révolution : le clivage territorialisme/déterritorialisation et ethnocentrisme/cosmopolitisme. C'est ce débat stabilité-déclin-mutation des clivages que nous désirons nourrir à l'aide du cas belge et des évolutions récentes du système partisan en Belgique.

II. – L'ANALYSE GÉNÉTIQUE APPLIQUÉE AU CAS BELGE : EXPLICATION DE L'ÉMERGENCE DES PARTIS ET DE LA STRUCTURATION DU SYSTÈME PARTISAN EN BELGIQUE

Afin de mobiliser l'approche génétique pour expliquer l'émergence et la disparition des partis politiques en Belgique, nous avons adopté une perspective diachronique, mettant en évidence l'origine des partis et leur ancrage sur un clivage fondateur, mais aussi les évolutions en termes de structuration progressive des clivages en Belgique, les impacts sur le système partisan et sur le destin des partis politiques. En outre, nous nous attardons sur l'effet de cette structuration des clivages sur les performances électorales des partis. En conséquence, nous identifions cinq grandes phases de développement des partis et du système partisan en Belgique (Figure 1)⁽¹³⁾. Si la structuration des clivages semble primordiale pour comprendre l'émergence des partis, le contexte institutionnel (règles électorales, institutions), et les capacités organisationnelles des partis ne sont pas sans impact sur leur habileté à maintenir ou non leur place au sein du système. C'est pourquoi chaque phase reviendra également brièvement sur l'impact du contexte institutionnel dans les processus de translation des contradictions vers l'affirmation de clivages.

A. – *Émergence du clivage Église/État et des partis libéral et catholique : 1830-1893*

La première phase s'étend de l'indépendance à 1893, et est caractérisée par l'émergence des premiers partis politiques en Belgique sur la base du clivage Église/État, dans une configuration bipolaire opposant catholiques et libéraux.

En effet, après une courte période qualifiée d'unionisme pour assurer l'indépendance de la nouvelle Belgique⁽¹⁴⁾, les tensions entre les libéraux, partisans d'une séparation nette entre Église et État, et les catholiques, défenseurs de l'Église, croissent et donnent naissance au clivage

(13) Annexe, Figure 1. Voy. P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, 3^e éd., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.

(14) E. GÉRARD, « Du parti catholique au PSC-CVP », in W. DEWACHTER (dir.), *Un parti dans l'histoire : 1945-1995 : 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 1996, p. 12.

philosophique. Ces tensions s'illustrent au sein du Parlement, mais aussi en dehors de celui-ci, principalement autour des questions d'enseignement⁽¹⁵⁾. Les premières formations politiques en Belgique, libérale et catholique, émergent chacune sur un versant de ce clivage. Le Parti libéral est le premier à voir le jour. Sa naissance est facilitée par le rôle des loges maçonniques⁽¹⁶⁾. Elles ont développé un large réseau en relation étroite avec les libéraux. Elles se constituent en associations électorales⁽¹⁷⁾ et favorisent l'émergence du Parti libéral. Un Congrès constitutif du parti se déroule le 14 juin 1846 à Bruxelles. L'anticléricisme constitue le ciment du programme du nouveau parti. Le processus de formation d'un parti issu de la mouvance catholique est plus lent. L'anticléricisme croissant et la domination des libéraux sur la scène politique poussent la mouvance catholique à se structurer. Cette structuration s'opère dans un premier temps au niveau sociétal, à travers les congrès de Malines (1863, 1864 et 1867)⁽¹⁸⁾. L'idée d'une organisation politique fait son chemin. Elle est facilitée par l'émergence de nouveaux courants au sein du catholicisme, et par la guerre scolaire. À la faveur de ces événements, les catholiques s'unissent dans une seule formation politique après 1884⁽¹⁹⁾.

Durant cette période, le paysage politique est donc bipolaire et dominé au niveau partisan par la confrontation entre libéraux et catholiques, principalement sur la base du clivage philosophique⁽²⁰⁾.

B. – *Émergence du clivage possédants/travailleurs et du Parti ouvrier belge : 1894-1945*

La seconde phase couvre la première moitié du XX^e siècle, de 1894 à 1945, et est caractérisée par l'affirmation du clivage possédants/travailleurs, et l'émergence du Parti ouvrier belge, mais aussi par les prémices du clivage centre/périphérie et les menaces planant sur la démocratie représentative.

(15) P. LEFEVRE, « Grandeur et décadence (1847-1914) », in *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, pp. 108-142.

(16) V. LORWIN, « Belgium : Religion, Class, and Language in National Politics », in R. DAHL (dir.), *Political Opposition in Western Democracies*, New Haven, Yale University Press, 1966, pp. 151-153 ; P. DELWIT, *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2017.

(17) E. WITTE, « The political struggle for power in and for the main Belgian towns during the period 1830-1848 », *Res Publica*, vol. 15, n° 2, 1973, p. 376.

(18) J.-L. SOETE, *Structures et organisations de base du Parti catholique en Belgique. 1863-1884*, Louvain, Peeters, 1996, pp. 21-87.

(19) S. KALYVAS, *The rise of Christian Democracy in Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

(20) C. RUDD, « The Belgian liberal parties : economic radicals and social conservatives », in E. KIRCHNER (dir.), *Liberal parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 183.

La Révolution industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle bouscule la vie sociale et politique belge. L'industrialisation génère des tensions qui débouchent sur des émeutes (manifestations, grèves, répression, arrestations)⁽²¹⁾. De ces tensions naît le Parti Ouvrier Belge (POB) en avril 1885. Ce parti s'ancre clairement sur le versant de la défense des travailleurs. Il s'appuie sur les organisations ouvrières (principalement wallonnes) et les convertit à la lutte politique. Dès son origine, il se fixe par ailleurs sur le versant anticlérical du clivage philosophique. Une nouvelle ligne de fracture oppose ainsi les possédants aux travailleurs. Elle traverse le clivage philosophique et n'est pas sans impact sur les deux formations politiques préexistantes. Lentement, une tendance plus sociale se développe au sein du parti catholique à travers le catholicisme social puis la démocratie chrétienne. En Flandre, ces divisions débouchent sur une scission à gauche du parti avec le daensisme (du nom de l'abbé Daens), médiatisé politiquement par le *Christene Volkspartij* (proche du mouvement flamand naissant). Le Parti libéral se trouve lui aussi divisé en deux courants, le premier, progressiste ou radical, plus ouvert aux questions sociales et aux questions de suffrage, et le second, doctrinaire et attaché au libéralisme économique⁽²²⁾. En 1887, le Parti progressiste est même fondé. Des cartels ouvriers voient le jour (POB/progressistes). Les libéraux s'organisent en deux groupes au Parlement⁽²³⁾. À côté du clivage socio-économique s'affirmant, on constate l'émergence de premières tensions linguistiques opposant le mouvement flamand à l'État central incarné par la bourgeoisie francophone. Il faudra néanmoins encore attendre quelques décennies pour que cela débouche sur des conflits forts, médiatisés par des formations politiques durables. Enfin, le tournant du XIX^e au XX^e siècle correspond au développement des piliers caractérisant la structuration sociétale et renforçant l'enracinement social fort des partis (catholiques et POB).

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la période est dominée par l'affirmation du clivage socio-économique qui modifie la structuration du système partisan avec l'émergence du POB. Cependant, l'entrecroisement des clivages socio-économique et philosophique empêche tant les défenseurs des travailleurs que les défenseurs du patronat d'être unis.

(21) X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, 4^e éd., Bruxelles, CRISP, 2000, pp. 163-178.

(22) L. DE WINTER, « Liberal parties in the Belgian polity : from marginality to the cockpit », in L. DE WINTER *et al.* (dir.), *Liberalism and liberal parties in the European Union*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2000, pp. 148-150.

(23) Avec l'adoption du suffrage universel tempéré par le vote plural en 1893, appuyée par les progressistes, les doctrinaires se voient réduits à une portion congrue au Parlement et opèrent une retraite sur leurs associations locales. D. GAUBLONNE, « Doctrinaires et progressistes au XIX^e siècle », in H. HASQUIN et A. VERHULST (dir.), *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre P. Hymans, 1989, pp. 201-208.

Trois formations s'affrontent dans l'arène électorale. Des listes dissidentes et des cartels sont formés, attestant de la vigueur toujours forte du clivage philosophique (cartels entre socialistes et libéraux) et de l'entrecroisement des deux clivages (cartels entre catholiques et ouvriers, et entre libéraux progressistes et ouvriers, et dissidences catholiques). Les élections de 1894, mettant en œuvre le suffrage universel tempéré par le vote plural (complété par le vote obligatoire), sonnent le glas du bipartisme en Belgique. La logique du scrutin majoritaire nuit au Parti libéral : les catholiques dominent en Flandre, et le POB s'implante bien en Wallonie. Les libéraux sont relégués au rang de troisième force politique du pays. Ils doivent leur survie électorale à l'introduction de la représentation proportionnelle en 1899⁽²⁴⁾. Avec cette réforme, dès les élections de 1900, le Parti libéral redevient la seconde force du pays. En termes de gouvernement, la situation est limpide. Les catholiques mènent des gouvernements homogènes sur l'ensemble de la période 1894-1914.

Durant l'entre-deux-guerres, la configuration des clivages se complexifie. Sur le clivage socio-économique, la révolution internationale affecte le versant « travailleurs ». Le POB se voit concurrencer par le Parti Communiste belge fondé en 1921. En outre, les divisions en matière socio-économique sont toujours présentes parmi les libéraux et les catholiques. Cette période voit également les premières véritables expressions politiques du mouvement flamand, qui s'inscrivent sur le versant « périphérie » d'un clivage naissant par rapport au centre⁽²⁵⁾, avec le *Frontpartij* (Parti du front), puis au tournant des années 1930, le *Verdinaso* et le *Vlaams Nationaal Verbond* (VNV)⁽²⁶⁾. Le Parti catholique, mué en Union catholique en 1921 et en Bloc catholique en 1936, subit cette concurrence. Il souffre également d'un mouvement de radicalisation anti-démocratique conservatrice typique des années 1930. Ces tensions mènent à une scission avec Rex, mené par Degrelle, qui constitue une rude concurrence électorale.

Dès lors, l'entre-deux-guerres se caractérise par une multiplication de l'offre partisane. La fin de la guerre consacre le suffrage universel masculin (sans vote plural) en 1919. Les rapports de force politiques se

(24) J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? : Les réformes des lois électorales en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

(25) E. VAN HAUTE, « La Volksunie (VU) : triomphe des idées, défaite du parti », in P. DELWIT (dir.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 244.

(26) Ces formations endossent progressivement des idées proches du nazisme et du fascisme. E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Labor, 1987, p. 228. L. SAERENS, « De houding van het Vlaams-nationalisme tegenover de joden tijdens de jaren dertig », in H. DE SCHAMPELEIRE et Y. THANASSEKOS (dir.), *L'extrême droite en Europe de l'Ouest*, Bruxelles, VUB Press, 1991, pp. 255-280.

modifient. Les catholiques dominent toujours la scène mais perdent leur majorité absolue et doivent lutter pour affirmer leur suprématie. Les libéraux sont clairement relégués au troisième rang en termes de résultats électoraux, derrière les socialistes. En termes de gouvernements, la Première Guerre mondiale sonne le glas des gouvernements homogènes.

C. – *Stabilisation et système à deux partis et demi : 1946-1965*

La troisième phase s'étend de 1946 à 1965 et se caractérise par la stabilisation de la polarisation autour du clivage philosophique dans un premier temps, et du clivage socio-économique ensuite, générant un système à deux partis et demi (socialistes, démocrates-chrétiens et libéraux).

Au sortir de la guerre, les libéraux se présentent à l'identique en termes de nom et d'organisation. Du côté catholique, le Bloc se transforme en *Christelijke Volkspartij* – Parti social chrétien (CVP-PSC), à adhésion directe⁽²⁷⁾. Le POB fait de même et devient le Parti socialiste belge (PSB-BSP). En termes de clivage socio-économique, l'après-guerre marque plutôt un certain apaisement. Elle consacre l'acceptation du syndicalisme, le développement de l'État-Providence et, indirectement, la reconnaissance des piliers. La décennie d'après-guerre (1945-1958) est par contre marquée par les soubresauts du clivage philosophique autour de deux questions majeures opposant un pôle catholique à un pôle laïc regroupant socialistes et libéraux : la question royale⁽²⁸⁾ et la question scolaire⁽²⁹⁾. Le Pacte scolaire sonne l'atténuation du clivage philosophique et un repositionnement des partis.

Dès le Pacte scolaire signé, la polarisation socio-économique reprend le pas sur le clivage philosophique. Les libéraux perçoivent l'effritement

(27) E. GÉRARD, « Christian Democracy in Belgium », in E. LAMBERTS (dir.), *Christian Democracy in the European Union. 1945-1995*, Louvain, Universitaire Pers, 1997, p. 69.

(28) J. GÉRARD-LIBOIS et J. GOTOVITCH, « Léopold III : le non-retour », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1010, 1983. Sous le gouvernement social-chrétien d'après-guerre, une consultation populaire est organisée sur le retour du Roi Léopold III. À Bruxelles et en Wallonie, l'opposition laïque est majoritaire, alors qu'en Flandre (et au total), le soutien au Roi domine (essentiellement issu du camp social-chrétien). Les catholiques profitent de leur majorité absolue obtenue en 1950 pour faire rentrer le Roi. Les tensions s'aggravent, le pays connaît un climat insurrectionnel pendant une dizaine de jours. La question trouve une issue grâce à un accord tripartite. Léopold III abdique au bénéfice de Baudouin, mais le nouveau PSC-CVP en ressort affaibli. Voy. J. GÉRARD-LIBOIS, « 1950 : L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°s 1169-1170, 1987.

(29) Pour répondre à l'affaiblissement lié à la question royale, le PSC-CVP opère une diversion, en prenant par la même occasion une revanche en matière d'enseignement grâce à la majorité absolue obtenue entre 1950 et 1954. En réponse à cette attaque, le front laïc (socialistes – libéraux) se réactive entre 1954 et 1958. Les catholiques sont renvoyés dans l'opposition pour la première fois depuis 1884. Les décisions antérieures du gouvernement social-chrétien sont révisées dans un sens largement favorable au pôle laïc. La réaction du monde catholique est féroce, unanime, et ressoude le parti. La sanction électorale est cinglante pour la coalition laïque en 1958. Le CVP-PSC manque de peu de décrocher la majorité absolue. La crise est finalement déminée avec la signature du Pacte scolaire le 20 novembre 1958.

du clivage historique définissant le parti et optent pour une ouverture aux catholiques et un abandon de leur posture anticléricale au profit d'un repositionnement sur le versant « possédants » du clivage socio-économique⁽³⁰⁾. Le parti se rebaptise Parti pour la liberté et le progrès – *Partij voor vrijheid en vooruitgang* (PLP-PVV). Le passage au second plan du clivage philosophique se traduit également par une redéfinition de ce dernier autour de questions éthiques plutôt que religieuses *stricto sensu* (progressisme-conservatisme). La polarisation socio-économique s'exprime à travers les grèves de l'hiver 1960-61. Les tensions se cristallisent autour du problème de la dette et des déficits budgétaires, la politique d'assainissement des finances publiques (projet de « loi unique »), donnant lieu à une grève généralisée. Cette polarisation révèle en outre des tensions de plus en plus fortes en matière linguistique et communautaire, renforcées par les évolutions économiques divergentes des Régions.

Électoralement, cette stabilisation autour de deux clivages s'exprime par l'opposition entre un pôle incarné par le CVP-PSC, et un autre pôle incarné par le PSB-BSP et les libéraux ; de son côté, le Parti communiste doit faire face à l'érosion constante de ses résultats. L'après-guerre se caractérise également par l'adoption du suffrage universel en 1948, avec l'octroi du droit de vote aux femmes. La bipolarisation se traduit au niveau gouvernemental, avec une alternance entre cabinets catholiques (1950-1954) et laïcs (1946-1947 et 1954-1958).

D. – *Affirmation du clivage centre/périphérie et émergence des partis ethno-régionalistes : 1965-1980*

Le quatrième temps est celui de l'affirmation du clivage centre-périphérie et l'émergence des partis ethno-régionalistes en Belgique, transformant le système de partis en système multipartite.

Les tensions communautaires étaient déjà présentes au niveau sociétal. Elles se sont muées dans l'entre-deux-guerres en projets politiques incarnés par des partis. Mais ces derniers se sont radicalisés vers les thèses fascistes, décrédibilisant le mouvement flamand durant l'après-guerre, par ailleurs dominée par les questions philosophiques. Les années 1960 permettent d'opérer un tournant à l'occasion des grèves de 1960-61, où les tensions socio-économiques se couplent de divisions des acteurs politiques et syndicaux entre communautés linguistiques. Alors même que le rapport entre centre et périphérie s'inverse à la suite des évolutions socio-économiques, le contexte devient favorable

(30) « La réforme du Parti libéral : naissance du Parti de la liberté et du progrès PLP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1961, n° 125, p. 6.

à l'affirmation du clivage centre-périphérie⁽³¹⁾. Une des sources de tensions concerne la législation linguistique. En réponse à ces tensions, le gouvernement adopte une série de lois qui fixent la frontière linguistique et l'emploi des langues dans l'enseignement, l'administration et la justice⁽³²⁾. Au-delà des questions linguistiques, c'est la structure même de l'État qui est mise en question par le mouvement flamand et les régionalistes. Une réflexion est menée sur une (première) réforme institutionnelle, qui aboutit à un accord entre les trois familles traditionnelles en 1970. L'accord avalise le principe des Communautés et des Régions. Durant les années 1970, les différents gouvernements tentent d'avancer sur la mise en place des Régions. La deuxième réforme de l'État n'intervient qu'en 1980, entre partis traditionnels. Elle consacre les Régions flamande et wallonne, mais ne tranche pas le nœud gordien bruxellois.

Avec le développement du clivage linguistique, on constate l'émergence de partis ethno-régionalistes (Volksunie, Front démocratique des Francophones, Rassemblement Wallon)⁽³³⁾. En outre, l'unité des trois formations politiques traditionnelles est soumise à rude épreuve et à de fortes tensions centrifuges, qui conduisent finalement à leur implosion et à la fondation de deux formations distinctes pour chacune des familles : en 1968 pour les sociaux-chrétiens, en 1972 pour les libéraux et en 1978 pour les socialistes.

Dès lors, les trois familles traditionnelles se font concurrencer par les formations régionalistes, dont le succès est croissant dans la décennie 1960 pour culminer en 1971. Leur affirmation se traduit par des élections de rupture en 1965. En termes de participation gouvernementale, le réalignement libéral est favorable aux sociaux-chrétiens. L'ancrage socio-économiquement à droite des libéraux rend l'établissement de coalitions libérales/socialistes difficile. Dès lors, ce sont désormais les sociaux-chrétiens qui vont jouer le rôle de pivot des coalitions, formant tantôt un gouvernement de centre-gauche, tantôt un gouvernement de centre-droite.

E. – *Multiplicité des clivages et apparition des partis écologistes et de droite et gauche radicales : 1980-2010*

Enfin, la dernière phase correspond à la configuration actuelle, caractérisée par la coexistence d'une multiplicité de clivages, l'apparition de

(31) A.-P. FROGNIER, M. QUEVIT et M. STENBOCK, « Regional Imbalances and Centre-Periphery Relationships in Belgium », in S. ROKKAN et D. URWIN (dir.), *The Politics of Territorial Identity. Studies in European Regionalism*, Londres, Sage, 1982, pp. 251-278.

(32) X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, op. cit., pp. 329-332.

(33) E. VAN HAUTE et J.-B. PILET, « Regionalist Parties in Belgium (VU, FDF, RW) : victims of their own success ? », *Regional and Federal Studies*, vol. 16, n° 3, 2006, pp. 297-313.

nouvelles divisions autour de ce que Frogner a nommé la révolution mondialiste et l'émergence des partis écologistes et de droite et gauche radicales. Cela a amené les observateurs à caractériser le système partisan belge de multipartisme extrême, ainsi qu'à évoquer la coexistence de deux systèmes de partis séparés. En effet, l'ensemble des partis s'adresse désormais uniquement à sa Communauté (à l'exception de Bruxelles) ; chaque système possède ses traits distincts : la Flandre est dominée par les démocrates-chrétiens, alors que la Wallonie l'est par les socialistes.

La période est marquée par l'émergence de thématiques de société : environnement, nucléaire, immigration, frontières de l'Europe, sécurité, avortement. De nouvelles formations politiques émergent et incarnent ces questions. Ecolo est mis sur les fonts baptismaux en 1980 et AGALEV, formellement, en 1982. Ces partis écologistes et progressistes en matière éthique se positionnent de manière transversale sur les clivages philosophique et socio-économique, et optent pour une position de fédéralisme coopératif entre Communautés. La Belgique a aussi enregistré le développement de partis de droite radicale. Le Vlaams Blok (VB) se transforme en parti à part entière en 1980, et adopte des postures séparatistes, puis anti-immigration. En Communauté française, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 qu'est établi le Front national (FN), dont le projet s'inspire largement du FN français⁽³⁴⁾. Le succès de ces nouvelles formations n'est pas sans impact sur les partis traditionnels. En Flandre, le scrutin de 1991 et le score du VB ont été vécus comme un traumatisme. Les libéraux du PVV sont les premiers à opérer une refonte de leur projet politique. À côté des questions socio-économiques, les questions sociétales sont remises à l'avant-plan. Le parti se rebaptise VLD (*Vlaamse Liberalen en Democraten – Partij van de Burger*). En outre, une frange des libéraux et des socialistes flamands adopte des positions dures en matière d'immigration. Du côté francophone, les partis traditionnels (et plus singulièrement le PS) réagissent essentiellement au succès électoral d'Ecolo au scrutin de 1999.

Outre la structuration progressive de nouvelles divisions sociétales, les clivages existants continuent à être actifs et à faire ressentir leurs effets sur le système de partis. Les années 1980 et 1990 sont marquées par le clivage socio-économique : gestion de la crise économique et pétrolière,

(34) E. VAN HAUTE (dir.), *Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 2016 ; P. DELWIT, « The Belgian National Front and the question of power », in P. DELWIT et Ph. POIRIER (dir.), *The extreme right parties and power in Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 141-166 ; T. PAUWELS, « Le Vlaams Belang », in P. DELWIT, J.-B. PILET et E. VAN HAUTE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, pp. 219-234 ; P. DELWIT, « Le Front national (FN) », in P. DELWIT, J.-B. PILET et E. VAN HAUTE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, pp. 235-254.

plans d'économies en vue de l'entrée dans la zone euro. La primauté des questions socio-économiques a raison du RW, fortement divisé en interne sur ce clivage. En outre, sa faible implantation locale ne permet pas d'opérer de repli durant cette période moins favorable⁽³⁵⁾. Cependant, le clivage communautaire n'est pas éteint. Trois autres réformes (1989, 1993, et 2001) ferment des chantiers laissés en cours. Elles étendent les compétences des entités fédérées et établissent un statut pour la Région de Bruxelles-Capitale. L'aboutissement de ces réformes questionne l'avenir des partis régionalistes. Avec l'avènement de la région bruxelloise, le FDF voit ses résultats électoraux décliner, et opte pour un arrimage au PRL. La VU ne survit pas aux tensions liées aux négociations pour la réforme de 2001. Deux formations distinctes se reconstruisent sur les cendres du parti régionaliste : la *Nieuw-Vlaamse Alliantie* (N-VA), et Spirit. L'avenir des deux formations est néanmoins menacé par l'introduction d'un seuil électoral de 5 %. Craignant de disparaître, elles vont chacune se présenter aux élections en cartel durant la première moitié des années 2000, la N-VA avec les démocrates-chrétiens, et Spirit avec les socialistes.

Les années 2000 voient pour partie le retour d'un clivage philosophique transformé, opposant désormais progressistes et conservateurs. À ce titre, la coalition arc-en-ciel mise en place à la suite du scrutin de 1999 illustre les divisions entre un front conservateur sur le plan éthique (incarné par les démocrates-chrétiens et l'extrême droite) et un front progressiste incarné par les libéraux, les socialistes et les écologistes (Agalev se rebaptise *Groen* en 2003). Les socialistes flamands opèrent un repositionnement plus marqué sur le pôle progressiste et se rebaptisent sp.a (*Socialistische Partij anders*) à la suite du reflux électoral de 1999. Les démocrates-chrétiens (CVP et PSC) ont du mal à s'adapter à cette nouvelle donne. Les partis sont sous tension sur les questions socio-économiques (entre ailes gauche et droite) et communautaires (entre projet communautaire et responsabilités à la tête de l'État fédéral pour le CVP). Ces tensions se traduisent dans des luttes internes pour le *leadership*. En outre, la base sociale sur laquelle repose leur ancrage chrétien s'érode rapidement. Les résultats électoraux des deux partis s'en font sentir. Les élections de 1999 constituent à ce titre un électrochoc. En Flandre, le CVP se rebaptise CD&V, pour *Christen, Democratisch en Vlaams* (chrétien, démocrate, flamand). Il décide donc de conserver sa référence chrétienne, et d'y adjoindre une référence explicite à la Flandre. Le passage dans l'opposition lors des gouvernements Verhofstadt I et II facilite ce retour aux sources en assumant davantage leur posture communautaire.

(35) E. VAN HAUTE et J.-B. PILET, « Regionalist Parties in Belgium (VU, FDF, RW) : victims of their own success ? », *Regional and Federal Studies*, vol. 16, n° 3, 2006, pp. 297-313.

Ce repositionnement explique l'arrimage en cartel avec la N-VA à l'occasion du scrutin régional de 2004. Du côté francophone, le PSC emprunte une autre route. En 2002, il se rebaptise Centre Démocrate Humaniste (cdH), abandonnant par là sa référence chrétienne.

La seconde moitié des années 2000 voit surtout revenir à l'avant-plan le clivage communautaire⁽³⁶⁾. La stratégie de cartel adoptée par Spirit et la N-VA est remise en cause. Après quelques mois de tergiversations, Spirit, rebaptisé SLP (*Sociaal-Liberale Partij*) décide de reprendre son autonomie à l'occasion du scrutin de 2009, où il ne parvient cependant pas à s'affirmer. Les troupes du parti optent pour une entrée dans Groen. La N-VA reprend elle aussi son autonomie en 2008, suite aux tensions communautaires suscitées par les négociations en vue de la formation d'un gouvernement à l'issue des élections fédérales de 2007⁽³⁷⁾. Cette dernière s'est donné un nouveau projet politique, plus radical, axé sur le confédéralisme⁽³⁸⁾. Ce nouveau profilage se traduit par des succès électoraux dès 2009, mais surtout en 2010 et 2014 où le parti devient le premier parti en Flandre. En 2011, à nouveau suite aux tensions communautaires liées à la formation du gouvernement à l'issue des élections fédérales de 2010, c'est au tour du FDF de quitter la fédération de partis formée avec le MR. Cette stratégie est elle aussi payante sur le plan régional bruxellois, puisque le parti devient la troisième force politique de la Région et y entre au gouvernement. En 2016, le parti opte pour un changement de nom et se rebaptise DéFI (Démocrate, Fédéraliste, Indépendant)⁽³⁹⁾. En Flandre, la croissance électorale de la N-VA vient mettre un frein à celle (temporaire) de la *Lijst Dedecker*, ou celle plus structurelle du *Vlaams Belang*. Du côté francophone, la droite radicale peine à s'imposer, malgré l'apparition d'un nouveau venu se revendiquant de cette mouvance : le Parti Populaire.

Par ailleurs, les calendriers électoraux ayant été désynchronisés, la symétrie des coalitions n'est plus assurée. Les partis au pouvoir dans les entités fédérées mais absents du gouvernement fédéral ont tendance à mettre ce dernier sous pression, renforçant les tendances centrifuges⁽⁴⁰⁾.

(36) E. VAN HAUTE, « Regionalist Parties in Belgium (N-VA, FDF). A Renewed Success? », in O. MAZZOLENI (ed), *Regionalist Parties in Western Europe. Dimensions of Success*, Londres, Routledge, pp. 86-106.

(37) E. VAN HAUTE, « Volksunie, Nieuw-Vlaamse Alliantie, Spirit, Vlaams-Progressief », in P. DELWIT, J.-B. PILET et E. VAN HAUTE (eds.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, pp. 201-218.

(38) S. BEYENS, K. DESCHOUWER, E. VAN HAUTE et T. VERTHÉ, « Born again, or born anew: Assessing the newness of the Belgian political party New-Flemish Alliance (N-VA) », *Party Politics*, vol. 23, n° 4, 2017, pp. 389-399.

(39) V. DUJARDIN et V. DELCORPS (dir.), *FDF. 50 ans d'engagement politique*, Bruxelles, Racine, 2014.

(40) K. DESCHOUWER, J.-B. PILET et E. VAN HAUTE, « Party families in a split party system », in K. DESCHOUWER (ed), *Mind the Gap. Political Participation and Representation in Belgium*, Londres, Rowman & Littlefield, 2017, pp. 91-112.

La décennie 2010, faisant suite à la crise économique et financière de 2007-2008, remet à l'avant-plan le clivage socio-économique. On voit progressivement l'émergence d'une gauche radicale en Belgique, sous la forme du Parti du Travail de Belgique / *Partij van de Arbeid van België* (PTB-PvdA)⁽⁴¹⁾.

Au final, cette période est caractérisée par une restructuration profonde du paysage partisan. En Flandre, les trois partis traditionnels se sont rebaptisés, sans que cela ne leur redonne un nouveau souffle, électoral du moins. Les partis régionalistes ont connu des destinées pour le moins diamétralement opposées : disparition pour Spirit, apogée en 2010 pour la N-VA. Un nouveau clivage autour des écologistes (Groen) et de la droite et la gauche radicales (VB, PvdA) semble s'affirmer, bien que ces partis présentent des difficultés à maintenir des résultats électoraux stables. Le paysage partisan francophone a connu moins de soubresauts. Libéraux et socialistes se disputent le *leadership*, alors que la troisième place se joue entre des écologistes en quête de stabilisation de leur électorat, humanistes en quête d'un nouveau souffle, et à Bruxelles, DÉFI se positionnant sur un terrain électoral relativement proche.

CONCLUSION

La question de l'émergence des partis et de leur disparition constitue une question fondamentale dans les démocraties représentatives. En effet, ces dernières accordent un rôle central à ces acteurs politiques. Cette contribution a tenté de mettre en évidence les mécanismes menant à l'apparition de nouveaux venus sur la scène politique ou leur disparition, à partir du cas de la Belgique. Pour cela, l'approche génétique par clivages a été retenue, isolant les clivages à l'origine des partis et leur évolution. Au final, cinq phases ont été isolées, chacune correspondant à l'émergence de questions fondamentales divisant la société belge et incarnées par de nouvelles formations politiques. L'apparition consécutive de multiples lignes de fracture permet d'éclairer l'apparition et le maintien de nombreux partis politiques dans le paysage belge : le clivage philosophique et les familles catholique et libérale, le clivage socio-économique et la famille socialiste, le clivage communautaire et les partis ethno-régionalistes, et un potentiel nouveau clivage et les familles écologiste et de droite et gauche radicales. L'installation durable de ces partis démontre une propension à l'ouverture du système politique, et renforce sa fragmentation. Ces familles politiques se sont parfois vu concurrencer par des partis à durée de vie plus éphémère, dont l'origine est à trouver dans des problèmes ou tensions conjoncturelles.

(41) P. DELWIT, *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*, Liège, Editions Luc Pire, 2014.

Toutefois, l'importance du contexte institutionnel et des choix stratégiques des partis a également été soulignée. Les règles institutionnelles constituent des contraintes et opportunités avec lesquelles les acteurs partisans doivent composer. Les partis optent pour des choix stratégiques dans le cadre de ces contraintes. Sans ces contraintes et opportunités, la famille politique libérale aurait pu disparaître au tournant du siècle passé ; la destinée des partis régionalistes au tournant de ce siècle a pour partie été liée à leurs choix d'alliances. De même, cette contribution a mis en évidence que les capacités organisationnelles des partis peuvent expliquer leur maintien pour un temps plus ou moins long dans le paysage politique. Par exemple, la faiblesse organisationnelle du Rassemblement Wallon ou de la *Lijst Dedecker* ne leur a pas permis de persister, alors que les formations régionalistes à Bruxelles (DéFI) et en Flandre (N-VA) se portent bien. C'est donc bien dans la combinaison de ces différents facteurs (projet original, contexte institutionnel et capacité organisationnelle) que se joue la genèse, le cycle de vie et la disparition des partis politiques.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- DE COOREBYTER, V., « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2000, 2008.
- DELWIT, P., *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, 3^e éd., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- DELWIT, P., PILET, J.-B. et VAN HAUTE, E. (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.
- DESCHOUWER, K., « And the Peace Goes On ? Consociational Democracy and Belgian Politics in the Twenty-First Century », *West European Politics*, vol. 29, n° 5, 2006, pp. 895-911.
- DESCHOUWER, K., HOOGHE, M., WALGRAVE, St. et DELWIT, P. (dir.), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010.
- DESCHOUWER, K., *The politics of Belgium. Governing a divided society*, Basingstoke-New York, Palgrave Macmillan, 2009.
- FROGNIER, A.-P., « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, pp. 281-302.
- LIPSET, S. M. et ROKKAN, St., *Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.
- MABILLE, X., *Histoire politique de la Belgique*, 4^e éd., Bruxelles, CRISP, 2000.
- WITTE, E. et CRAEYBECKX, J., *La Belgique politique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Labor, 1987.

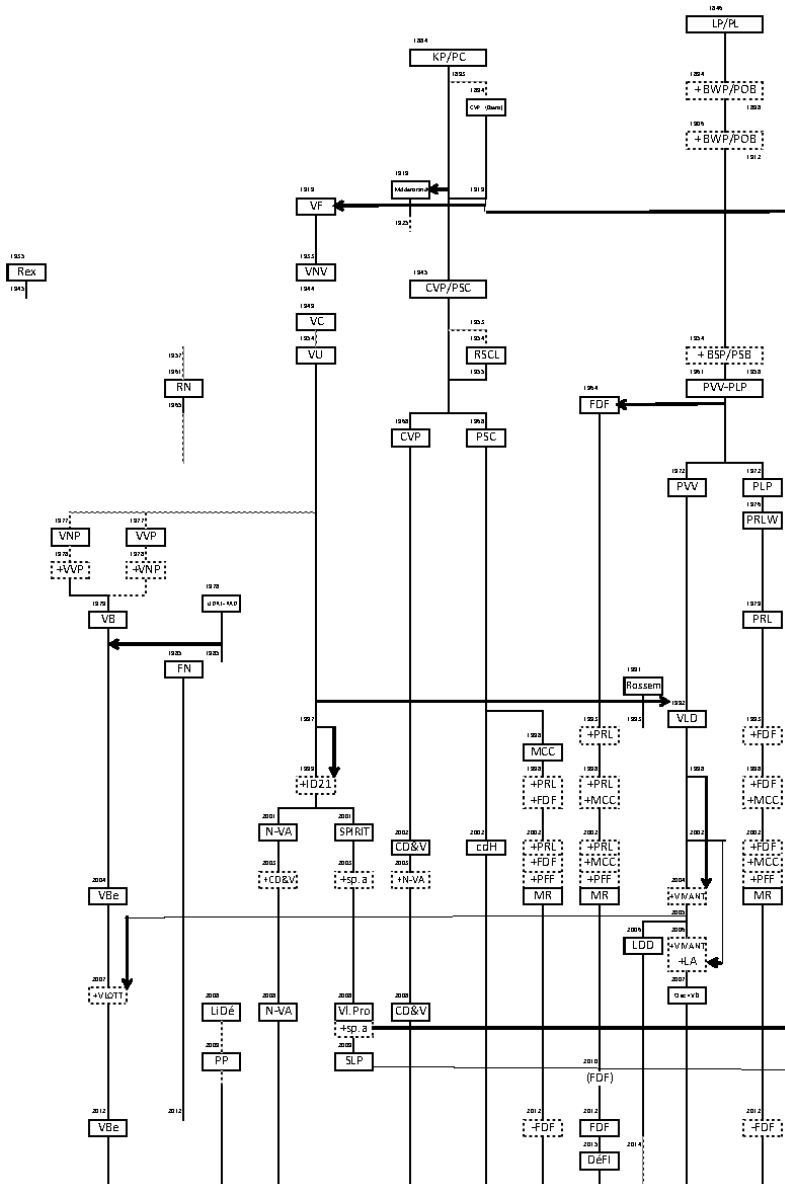
ANNEXE

Figure 1. – Généalogie des partis politiques en Belgique

19C

20C

21C



Source : HINO, A., « Dynamism of Party Politics », in TSUDA, YUMIKO, MATSUI, H., SHOTAI, A. et HINO, A. (eds.), *Modern Belgian Politics*, Kyoto, Minerva Publications, 2018. pp. 49-76.

